

EPT Grand Orly Seine Bièvre

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
JUVISY-SUR-ORGE**

**ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT
ET DE PROGRAMMATION**

Modification n°2

dossier d'enquête publique

code couleur pour faciliter l'évolution de la règle :

x : éléments supprimés

rouge : nouvelle rédaction proposée



Octobre 2024



OAP - PASTEUR

A- OBJECTIFS :

- Engager la rénovation urbaine du quartier par une action globale sur l'habitat dégradé
- Permettre l'accueil d'activités économiques et maintenir une présence commerciale dans le quartier
- Repenser le maillage viaire et requalifier les espaces publics pour faciliter les déplacements de tous
- Lutter contre les nuisances, notamment sonores



B- PRINCIPES D'AMENAGEMENT

I- RÉALISER DE NOUVELLES OPÉRATIONS MIXTES

- Permettre la création de nouveaux logements et répondre aux besoins en équipements qui pourront être générés par l'arrivée de nouveaux habitants
- Accueillir des activités économiques notamment tertiaires et créer une façade économique sur le flanc est du quartier, le long de la voie ferrée
- Requalifier et revitaliser les linéaires commerciaux existants
- Accueillir un immeuble signal à la programmation mixte à la pointe de la rue Wurtz

II- REQUALIFIER LES ESPACES PUBLICS ET PAYSAGERS

- Elargir les voiries structurantes et notamment la rue Wurtz
- Sécuriser et qualifier les franchissements piétons situés au niveau des liaisons inter-quartiers
- Intégrer des aménagements paysagers dans le cadre des futures opérations

III- SE PRÉMUNIR DES NUISANCES SONORES

- Implanter les nouveaux bâtiments de façon à créer des façades urbaines
 - L'isolation phonique des bâtiments le long des voies ferrées sera primordiale
 - Concevoir des façades qualitatives, notamment pour les bâtiments visibles depuis les voies ferrées afin de marquer qualitativement l'entrée de ville que constitue la gare de Juvisy

C- LÉGENDE DU SCHÉMA D'ORIENTATIONS

-  Habitat collectif
-  Activités économiques
-  Linéaires commerciaux
-  Principe d'élargissement des voies (nouvel alignement ou retrait)
-  Franchissements (passages sous-voies)
-  Immeuble signal

OAP - PASTEUR

A – OBJECTIFS

- Engager la rénovation urbaine du quartier par une action globale sur l’habitat dégradé
- Maintenir une présence commerciale de proximité
- Repenser le maillage viaire et requalifier les espaces publics pour faciliter les déplacements
- Lutter contre les nuisances, notamment sonores

B – PRINCIPES D’AMENAGEMENT

Réaliser de nouvelles opérations mixtes

- Permettre le renouvellement urbain par la création de nouveaux logements, et répondre aux besoins en équipements qui pourront générés par l’arrivés de nouveaux habitants
- Requalifier et revitaliser les linéaires commerciaux existants
- Requalifier l’îlot Semard face à la gare par une opération d’envergure

Requalifier les espaces publics et paysagers

- Elargir les voiries structurantes et notamment la rue Wurtz et l’avenue Condorcet
- Améliorer les déplacements doux par l’élargissement des voiries étroites
- Sécuriser les franchissements piétons situés au niveau des franchissements ferrées
- Intégrer des aménagements paysagers dans le cadre des futures opérations

Se prémunir des nuisances sonores

- Implanter les nouveaux bâtiments de façon à créer des façades urbaines
- L’isolation phonique des bâtiments le long des voies ferrées sera primordiale
- Privilégier des logements traversants ou bénéficiant d’une double exposition



- 
 Requalifier l'îlot Semard face à la gare
- 
 Renouveler le parc existant par des opérations qualitatives répondant aux critères énergétiques actuelles
- 
 Conserver des espaces pleines terres, support d'îlots de fraîcheur (localisation indicative)
- 
 Préserver le square
- 
 Préserver l'habitat pavillonnaire
- 
 Garantir un secteur d'équipement à proximité de la gare
- 
 Assurer les besoins futurs de l'École élémentaire Edmond Michelet
- 
 Bâtiment signal
- 
 Requalifier et élargir l'espace public autour du place
- 
 Requalifier et élargir les voiries structurantes afin d'améliorer les déplacements doux vers la gare
- 
 Améliorer les déplacements doux par l'élargissement des voiries étroites
- 
 Assurer un maillage viaire en prolongeant la rue Bara
- 
 Requalifier et revitaliser les linéaires commerciaux existants
- 
 Sécuriser les franchissements piétons situés au niveau des franchissements ferrés

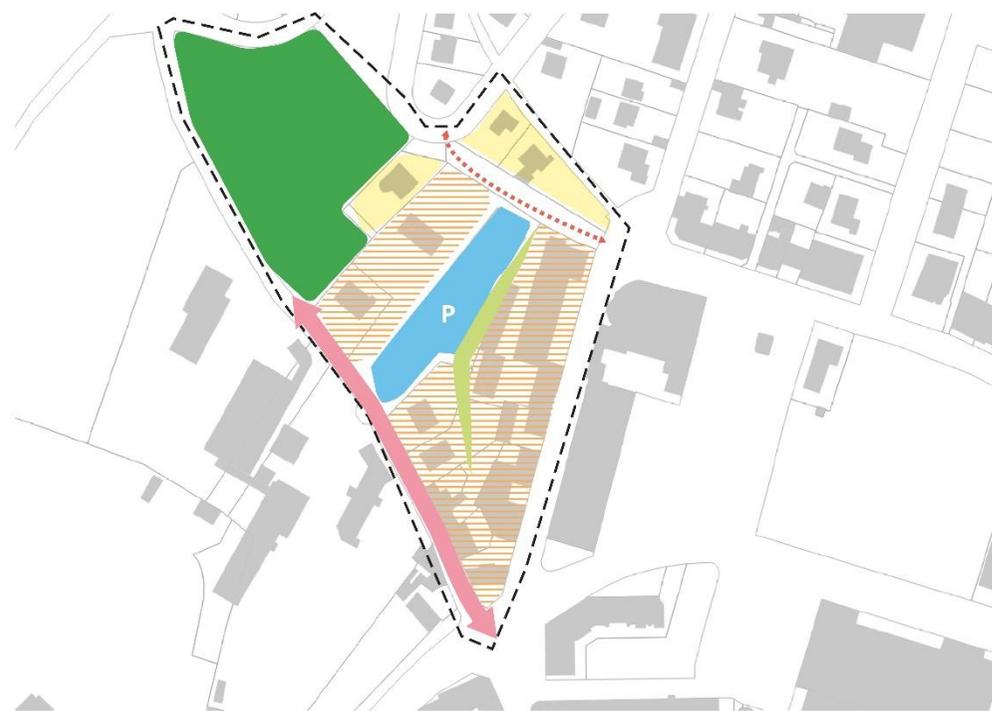
OAP - ILOT FLAMMARION

A – OBJECTIFS

- Permettre l'évolution de cet îlot
- Conserver le parking
- Repenser le maillage viaire et requalifier les espaces publics pour faciliter les déplacements

B – PRINCIPES D'AMENAGEMENT

- Permettre le renouvellement urbain par la création de nouveaux logements et/ou d'équipements
- Améliorer les déplacements doux par l'élargissement des voiries étroites
- Intégrer des aménagements paysagers dans le cadre des futures opérations



Permettre l'évolution de ces secteurs par des opérations d'habitat ou d'équipements en conservant des espaces boisés et de pleine terre

Préserver l'habitat individuel

Préserver le Parc aux Oiseaux

Maintenir l'emprise du parc de stationnement

Conserver un cœur d'îlot végétalisé

Requalifier et élargir la rue Camille Flammarion

Conserver la liaison douce par l'escalier des Cent-Marches

OAP - FRANCHISSEMENTS INTERQUARTIERS

A- OBJECTIFS :

- Limiter les coupures urbaines en favorisant les liaisons interquartiers
- Faciliter les modes actifs par l'aménagement de cheminements doux sur l'ensemble de la ville

B- PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

I- RÉAMÉNER LES AXES STRUCTURANTS

- Elargir les voiries principales, notamment au sein des quartiers Pasteur (rue Wurtz) et Seine (rues Argeliès, de Draveil et de l'Avenir) afin de faciliter les déplacements depuis et vers ces secteurs
- Créer des percées visuelles depuis la RN7 vers le coteau et les quartiers pavillonnaires attenants.

II- REQUALIFIER LES FRANCHISSEMENTS INTER-QUARTIERS

- Sécuriser et qualifier les franchissements piétons situés au niveau des liaisons inter-quartiers (RN7 et voies ferrées)
- Réaménager les passages sous voie rue Châtillon et rue Pasteur en faveur des piétons

III- FAVORISER LES LIAISONS DOUCES

- Renforcer les cheminements piétons et cycles sur le quartier du Plateau afin de faciliter les déplacements vers le reste de la ville
 - Zone 30 sur la rue Petit
 - Zones de rencontre allée du Plateau/ rue des Gaulois

C- LÉGENDE DU SCHÉMA D'ORIENTATIONS

- Principe d'élargissement de voiries
- Retrait
- Cheminements doux
- Franchissements inter-quartiers
- Principe de percées visuelles



OAP - TRAME VERTE ET BLEUE

A- OBJECTIFS :

- Renforcer la trame verte
- Révéler la trame bleue

B- PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

I- RENFORCER LA PRÉSENCE DES ESPACES NATURELS ET PAYSAGERS DANS LA VILLE

- Préserver les parcs et jardins publics structurant l'espace public et conforter leur accessibilité et leur lisibilité
- Accompagner le projet de réouverture de l'Orge
- Préserver et développer les plantations le long des axes structurants
- Préserver les vues

II- LIMITER L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS

- Maintenir les surfaces de pleine terre
- Végétaliser et planter les pieds de façades
- Maintenir les surfaces occupées par des jardins privés

III- PRÉSERVER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES DU TERRITOIRE

- Promouvoir une gestion écologique de l'eau
- Assurer la compatibilité des constructions avec la préservation des milieux et leurs connectivités
 - Favoriser la plantation de haies d'essences locales
 - Assurer les continuités écologiques de la petite faune à travers la réalisation de clôtures adaptées présentant un maillage approprié de la petite faune

C- LÉGENDE DU SCHÉMA D'ORIENTATIONS

-  Continuités écologiques à préserver
-  Cheminements végétalisés existants et à créer
-  Allées plantées à conforter
-  Vues à préserver
-  Parcs publics
-  Jardins privés
-  Berges de l'Orge à renaturer
-  Projet de réouverture de l'Orge
-  Talus boisé à préserver

